

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

Persistance de traditions pré-islamiques dans l'architecture domestique de l'Égypte musulmane [avec 1 planche].

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

PERSISTANCE DE TRADITIONS PRÉ-ISLAMIQUES DANS L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DE L'ÉGYPTE MUSULMANE

Alexandre LÉZINE

LES MAISONS DE FUSTAT

Les maisons de Fustat nous ont été révélées par les fouilles qui furent conduites sur ce site de 1912 à 1920 par Aly Bahgat Bey et A. Gabriel ⁽¹⁾.

Quinze hectares furent alors dégagés à l'Est de l'antique forteresse de Babylone.

En 1932, une importante demeure et un hammam vinrent s'ajouter plus au Nord à ces découvertes sur le site d'Al Askar, attenant de ce côté à l'agglomération primitive fondée par 'Amr ibn al 'As ⁽²⁾. De nouvelles recherches ont été entreprises en 1964 par G.T. Scanlon à l'Est du mausolée d'Abu Suud. La superficie fouillée par ce savant n'a pas dépassé 3.600 m². ⁽³⁾.

Plus récemment, la Direction des Antiquités de la R.A.E. a effectué des fouilles limitées en trois points différents du site ⁽⁴⁾. En outre des sondages de contrôle ont précédé l'installation de groupes d'habitations à loyers modérés sur les emplacements qui s'étaient révélés stériles.

Les fouilles les plus anciennes nous ont fait connaître les plans d'un certain nombre d'habitations du IX^e siècle. Ce sont des maisons individuelles dont les chambres prennent le jour et l'air sur une cour centrale. D'un type très homogène, où l'on reconnaît l'influence directe de la Mésopotamie ⁽⁵⁾, elles sont le plus souvent

⁽¹⁾ Aly Bahgat Bey et A. Gabriel, *Fouilles d'Al Foustat*, 1921.

⁽²⁾ Hasan Moh. Al Hawwari, *Une maison d'époque toulounide*, dans *Bull. de l'Institut d'Égypte* XV, 1932-33, p. 79-87.

⁽³⁾ G.T. Scanlon, *Fustat expedition, preliminary report 1965*, dans *Journal of the American Research Center in Egypt*, vol. V, 1966.

⁽⁴⁾ Fouilles du Dr. Gamal Mahrez, Directeur Général des Antiquités, et en 1970, fouilles en cours de M. Abdul Tawab.

⁽⁵⁾ *Excavation at Samara 1936-1939*, Baghdad, 1940, Direction des Antiquités de l'Iraq, fig. 8, 17. Comparez avec A. Gabriel, *Les fouilles de Fustat et les origines de la maison arabe d'Égypte*, 1921, fig. 3, p. 10.

d'assez petites dimensions. Leur hauteur se limitait généralement au seul rez-de chaussée (fig. 1).

Les fouilles de 1964, effectuées avec une louable rigueur scientifique, ont remis au jour des constructions beaucoup plus bouleversées. Elles ont surtout apporté des renseignements sur la chronologie des bâtiments qui s'y étaient succédé depuis le VIII^e siècle jusqu'à la fin de la période fatimide.

Les récentes recherches, dont les résultats paraîtront prochainement ⁽¹⁾ ont dégagé semble-t-il des maisons analogues, dans l'ensemble, à celles des premières fouilles de 1912-1920.

A en juger seulement par les résultats de ces différentes fouilles, on serait tenté de se faire de Fustat une idée probablement fausse. On y verrait en effet une ville constituée de maisons basses, d'un type uniforme, importé du Moyen-Orient.

On devrait alors tenir pour mensongères les descriptions que nous en ont laissées des voyageurs arabes ou iraniens qui ont visité l'Égypte au Moyen-Age ⁽²⁾. Elles semblent, en effet, être formellement contredites par les observations faites sur le terrain par les archéologues.

Décrivant l'agglomération du Caire, à la fin du X^e siècle, Muqaddasi s'exprime en ces termes à propos de la ville de Fustat ⁽³⁾ :

« Leurs maisons comptent 4 ou 5 étages, tels des minarets, la lumière y pénètre par le centre; j'ai entendu dire qu'une seule maison peut abriter 200 personnes ».

Au siècle suivant, Nasir-i Khusraw attribue aux maisons de Fustat de 7 à 14 étages ⁽⁴⁾. D'après lui certaines d'entre elles pouvaient loger jusqu'à 350 personnes.

L'évaluation d'Al Idrisi (XII^e s.) est plus modeste. Pour lui, elles auraient eu six ou sept étages et auraient hébergé chacune une centaine de locataires ⁽⁵⁾.

Au XIII^e s., Ibn Saïd trouve que Fustat est composée de « terrains vides, poussiéreux, de champs de ruines semés de constructions à plusieurs étages ⁽⁶⁾.

Si le texte de Nasir-i Khusraw était le seul à nous être parvenu, on pourrait hésiter à tenir pour valable le passage concernant les maisons de

⁽¹⁾ Fouilles du Dr. Gamal Mahrez.

⁽³⁾ Id., *Ibid.*, p. 8.

⁽²⁾ R. Blachère, *L'Agglomération du Caire vue par quatre voyageurs arabes du Moyen-Age*, dans *Annales Islamologiques* VIII, 1969, p. 2-26.

⁽⁴⁾ Trad. Ch. Schefer, 1881, p. 146.

⁽⁵⁾ Cité par M. Clerget, *Le Caire*, t. 1, 1934, p. 317.

⁽⁶⁾ R. Blachère, *o.c.*, p. 19.

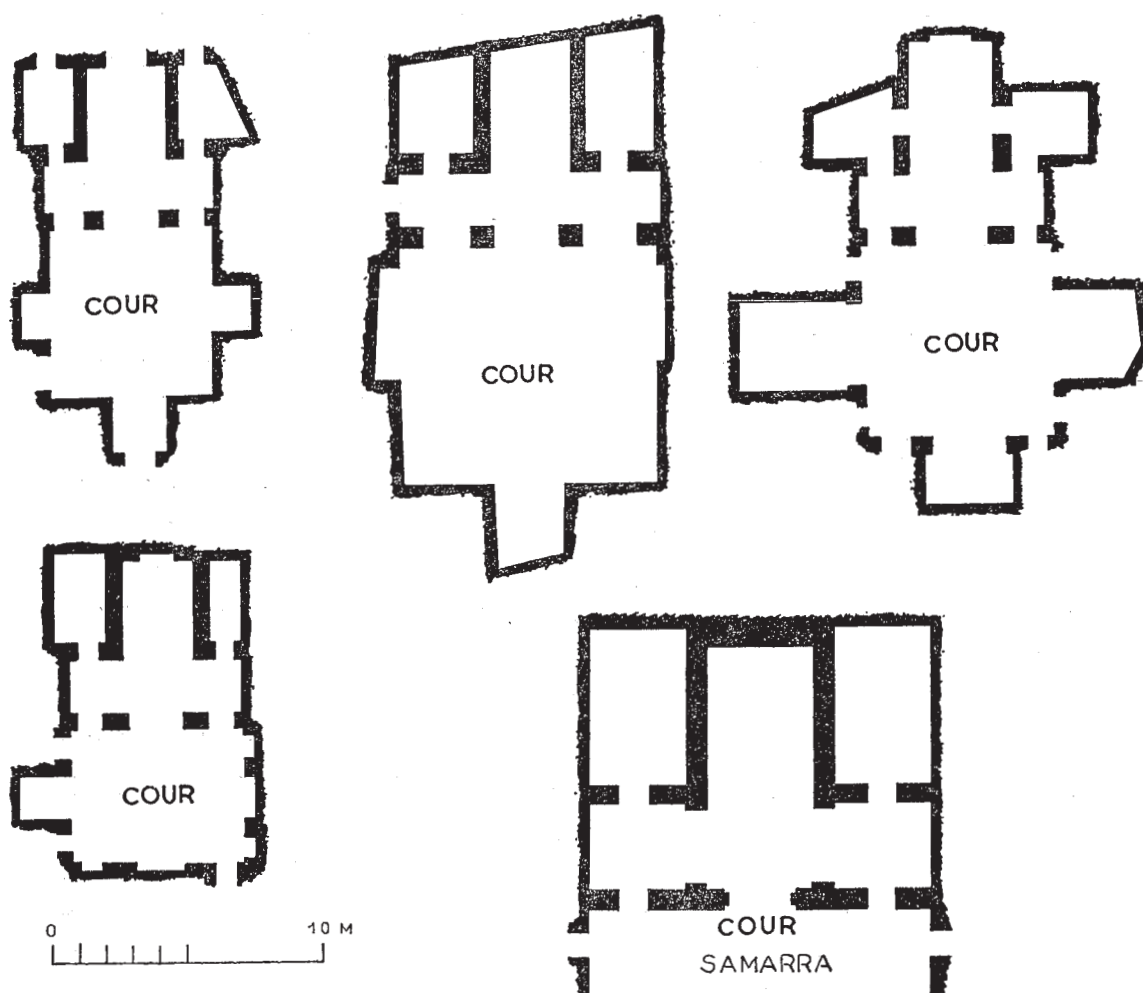


Fig. 1. — Maisons de Fustat et de Samarra.

Fustat, tant les exagérations sont nombreuses et évidentes en d'autres endroits de sa relation ⁽¹⁾.

Mais on ne saurait faire un semblable reproche à Muqaddasi dont les indications sont généralement dignes de foi ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cet auteur était surtout un poète et un philosophe.

⁽²⁾ C'était déjà l'opinion de J. Sauvaget. Il nous a été donné de la contrôler sur le terrain

à propos de la topographie de Kairouan, cf. A. Lézine, *Notes d'archéologie ifriqiyenne*, dans *REI*, XXXV, 1967, p. 65-68.

A. Gabriel ne rejetait pas, dans sa première publication de 1921, le texte du voyageur persan. Il supposait seulement que les maisons à étages multiples, mentionnées par cet auteur, avaient pu exister à Fustat mais dans un autre secteur que celui qu'il avait fouillé⁽¹⁾. Elles devaient en effet se trouver dans le quartier que Maqrîsi qualifiait de « supérieur »⁽²⁾. Du reste Nasir-i Khusraw précisait que la ville était surtout bâtie sur « un terrain élevé »⁽³⁾.

Le passage du texte mentionnant des maisons de 14 étages n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'on pourrait le croire de prime abord. Nasir-i Khusraw a pu commettre une erreur analogue à celle que nous retrouvons sous la plume d'un auteur beaucoup plus récent puisqu'il date du début du XIX^e siècle⁽⁴⁾.

Décrivant les maisons de Rosette, ce voyageur indique qu'elles comptent jusqu'à cinq étages. Or ces maisons qui datent des XVII^e et XVIII^e siècles et qui existent encore n'en ont jamais plus de trois. Mais ceux-ci sont très hauts de plafond et sont éclairés par deux rangées de fenêtres superposées⁽⁵⁾ (Pl. I). N'ayant pas pénétré à l'intérieur des maisons, notre voyageur avait cru que chaque rangée de fenêtres correspondait à un étage différent⁽⁶⁾ (Pl. I).

Huit siècles auparavant, Nasir-i Khusraw avait peut-être commis à Fustat une erreur analogue. Il faudrait alors estimer que les maisons auxquelles il attribuait 14 étages n'en avaient que sept en réalité.

En comparant les différents textes, on constate un accroissement progressif de la hauteur des immeubles au fur et à mesure que le temps passe, ce qui correspond sans aucun doute à une évolution démographique dans le sens d'une augmentation de la population⁽⁷⁾.

Pour expliquer la présence à Fustat de maisons de ce type, trois hypothèses peuvent être envisagées.

(1) A. Gabriel, *o.c.*, p. 18 et n. (1).

(2) E.I. (2), art. *Fustat*.

(3) *O.c.*, p. 145.

(4) Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle, art. *Rosette*.

(5) Cf. A. Lézine et A.R. Abdul Tawab, *Introduction à l'étude des maisons de Rosette*, dans *Annales Islamologiques* X, 1971.

(6) *Lettres de Milady Montague*, Paris 1765, p. 244 : critique des voyageurs européens qui n'ont jamais vu des maisons musulmanes que de l'extérieur.

(7) E.I. (1), art. *Le Caire* : on considérerait au X^e siècle que Fustat était la ville la plus peuplée de l'Islam.

Elles pourraient d'abord être le résultat d'une création spontanée sous la poussée d'impératifs d'ordre démographique.

On pourrait y voir ensuite une influence de l'Arabie du Sud, due à l'origine yéménite des premiers occupants musulmans ⁽¹⁾.

Enfin, il serait possible de penser à la persistance de traditions locales très anciennes.

Des maisons à étages nombreux existaient déjà, pendant l'Antiquité, en divers lieux du bassin méditerranéen et sans qu'il y ait eu de transmission d'influences d'un pays à un autre.

On en voyait en Phénicie sur les îles de Tyr ou de Rouad ⁽²⁾, à Carthage à la fin de l'époque punique ⁽³⁾ et dans la Rome impériale où, malgré les édits, de nombreuses *insulae* dépassaient 20 mètres de hauteur, sans compter le célèbre immeuble de Felicula qui les dominait toutes ⁽⁴⁾.

A Tyr, Rouad et Carthage, ces immeubles hauts étaient dus au manque de place, parce que les deux premières étaient des îles et que la troisième était enserrée dans une enceinte, créée plusieurs siècles auparavant. A Rome, il avait fallu limiter, par ce moyen, l'extension de la superficie de l'*Urbs* pour éviter d'allonger par trop les communications entre les faubourgs et le centre.

Au Yémen, comme dans tout le Sud de l'Arabie du reste, les maisons à étages multiples sont nombreuses ⁽⁵⁾ (fig. 2). A Sanaa, les maisons de cinq étages sont communes. Il en est qui en ont plus du double et dont la hauteur totale dépasse 25 mètres.

Un voyageur du XVIII^e siècle a signalé, dans la ville de Moka, des maisons de 4 et 5 étages.

Que ces immeubles élevés appartiennent, en Arabie, à une tradition très ancienne est prouvé par les écrits d'Al-Hamdani qui naquit à Sanaa à la fin du IX^e siècle ⁽⁶⁾. Certes, on ne peut prendre sa description à la lettre — il parle d'un palais de 20 étages de 20 pieds chacun! — mais elle prouve, néanmoins que des immeubles aux étages nombreux existaient déjà de son temps dans sa ville natale. Ces maisons

⁽¹⁾ E.I. (2), art. *Fustat*.

⁽²⁾ Strabon, XVI-II, 13.

⁽³⁾ Appien VIII, CXXVII.

⁽⁴⁾ J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome*, 1939, p. 40-41, p. 233-247.

⁽⁵⁾ M. Pillet, *Les gratte-ciels orientaux*, dans *Urbanisme*, 1937, p. 233-247.

⁽⁶⁾ E.I. (2), art. *Al Hamdani*, cité par M. Pillet, *o.c.*, p. 239.

de l'Arabie sont le plus souvent construites en brique crue ce qui contraint à donner à leurs parois extérieures un fruit accusé ⁽¹⁾.

On pourrait alors penser que les descendants des soldats yéménites qui composaient en grande partie l'armée de 'Amr auraient pu introduire en Egypte ce type d'habitation collective.

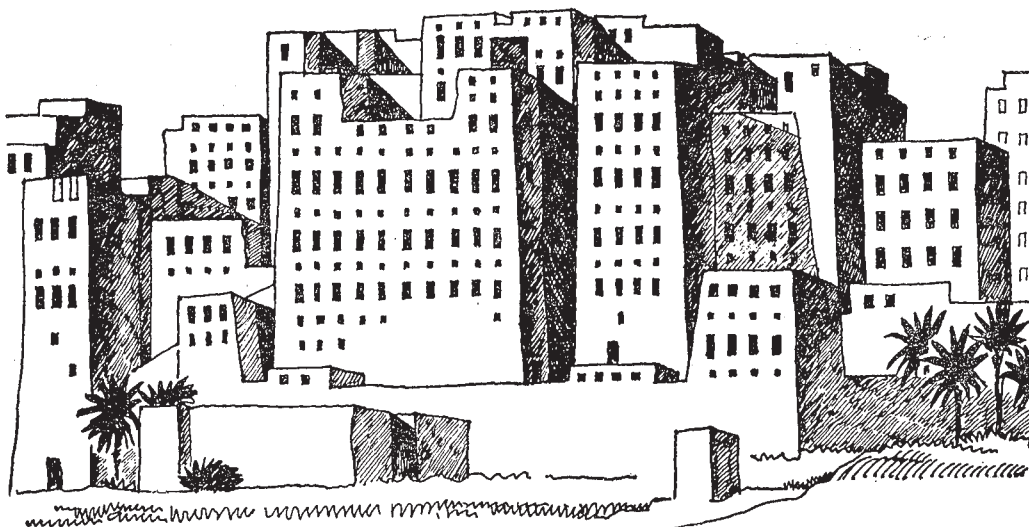


Fig. 2. — Maisons d'Arabie du Sud.

Il n'est guère possible, en effet, de supposer un apport direct dû aux conquérants eux-mêmes, puisque la première agglomération de Fustat n'était encore qu'un camp de tentes puis de cabanes en roseaux comme tous les autres campements créés par les Musulmans en Mésopotamie, à Kufa et Basra et un peu plus tard en Ifriqiya à Kairouan.

Les immeubles à étages dont Muqaddasi a parlé le premier à la fin du X^e siècle ne pouvaient être antérieurs que de peu à cette date. Ce sont en effet des témoins d'un accroissement de la population. Or c'est seulement au X^e siècle que Fustat a acquis la réputation d'être la ville la plus peuplée du monde de l'Islam.

Cependant, nous allons voir que la dernière des trois hypothèses que nous avons énumérées plus haut, celle de la persistance d'une tradition locale, semble préférable aux deux précédentes.

⁽¹⁾ Sur ces maisons, voir aussi H. Helfritz, *Vergessenes Südarabien, Wadis, Hochhäuser und Beduinen*, Leipzig, 1936.

En effet, les Egyptiens n'avaient pas attendu la conquête musulmane pour construire des maisons aux étages nombreux.

Selon Diodore ⁽¹⁾, on voyait à Thèbes des maisons de 4 et 5 étages à l'époque pharaonique. A l'époque ptolémaïque, il y en aurait eu également à Alexandrie et dans d'autres villes.

Il ne reste plus rien, évidemment, au-dessus du sol de ces hautes maisons de l'Egypte antique.

Pendant les fouilles archéologiques ont parfois remis au jour des fondations ou des soubassements qui leur avaient sans doute appartenu.

Ils sont carrés ou rectangulaires et comportent intérieurement le compartimentage habituel à ce genre de structure.

Ils appartiennent à une série de monuments aux fonctions diverses, mais qui ont en commun d'être tous très surélevés au-dessus du sol.

Ceux dont les dimensions sont les plus fortes supportaient les édifices culturels, connus des égyptologues sous le nom de « temples hauts » ⁽²⁾ (fig. 3).

Certains autres ont pu appartenir à des ouvrages militaires ⁽³⁾. Mais le nombre, les dimensions, la situation topographique de plusieurs soubassements du même type, retrouvés au cours de fouilles archéologiques sur divers sites, permettent d'affirmer qu'ils faisaient partie de maisons d'habitation ⁽⁴⁾.

Nous pouvons nous faire une idée de l'apparence de ces demeures d'après des représentations figurées existant sur des bas-reliefs ou des peintures. On en connaît aussi des modèles réduits.

Les images les plus anciennes datent du Moyen-Empire (XII^e dynastie) (fig. 4, au milieu) ⁽⁵⁾, mais le document qui correspond le mieux aux indications données

⁽¹⁾ I, XLV.

⁽²⁾ F. Petrie, *Naukratis*, pl. XLII; Winlock, *The temple of Hibis*, pl. XXX. Il y en a aussi à Karnak, El Kab, Tanis, Medamoud, etc.

⁽³⁾ F. Petrie, *Tanis*, t. II, pl. XLIV. C'est le grand soubassement de 43 mètres de côté que nous reproduisons ici fig. 3. Petrie l'identifie aux vestiges d'une forteresse de Psammétique. Nous y verrions plus volontiers le sou-

bassement d'un autre « temple haut ». En revanche le bâtiment qui lui est accolé (en noir sur notre figure) est sans doute le soubassement d'une maison ou d'un palais.

⁽⁴⁾ A. Lézine, *Le temple du Nord à Tanis*, dans *Kémi* XII, 1952, pl. I (soubassements près de l'angle N.O. de l'enceinte).

⁽⁵⁾ A. Badawy, *A history of Egyptian architecture*, vol. II, 1966, fig. 2 a, p. 17.

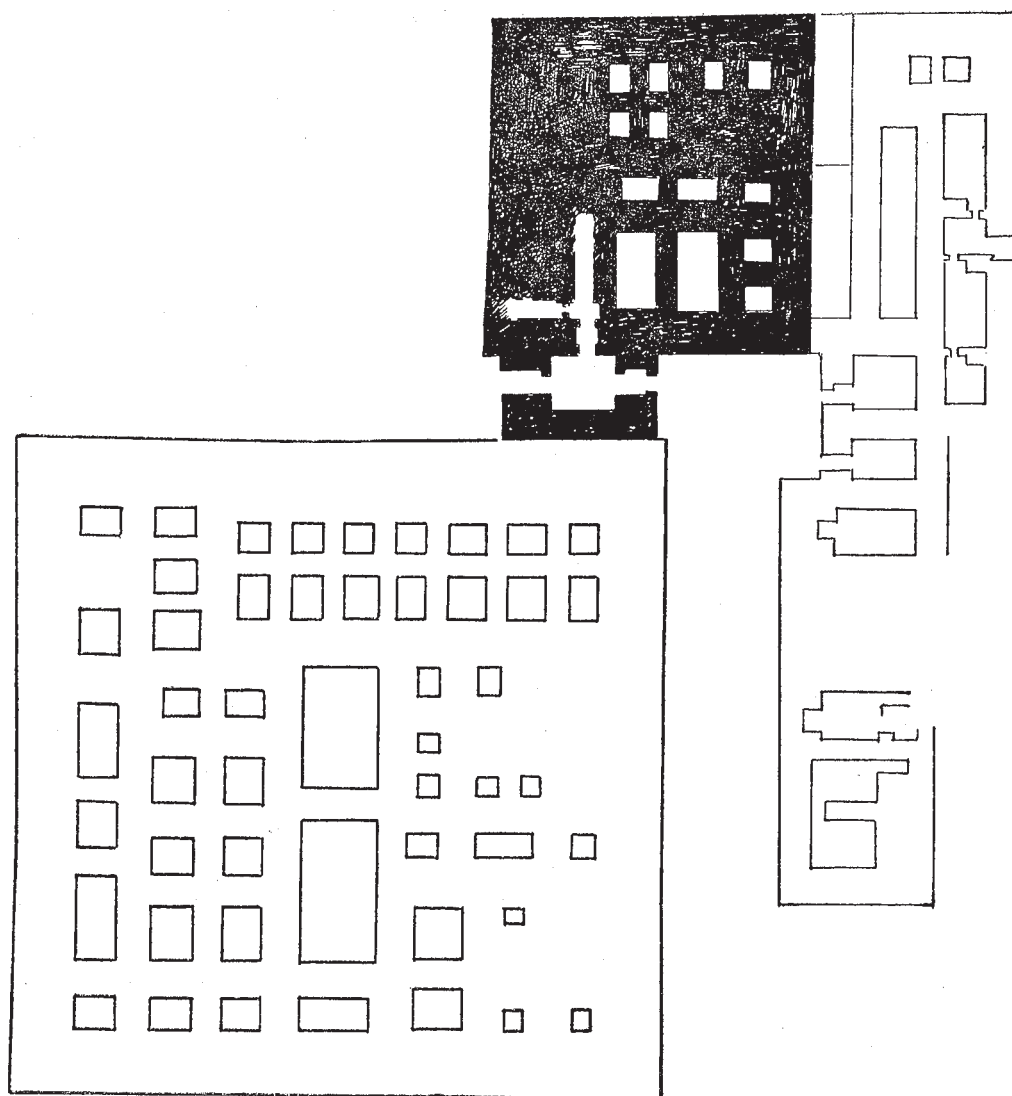


Fig. 3. — Soubassements du Tell Defenneh.

par les soubassements existant sur les sites archéologiques est un modèle réduit d'époque gréco-romaine.

Il représente une maison qui a l'aspect d'une tour. L'entrée du «rez-de-chaussée», située très au-dessus du sol, est accessible par un escalier extérieur. Les parois sont en brique et présentent un fruit accusé ⁽¹⁾ (fig. 4, en bas).

⁽¹⁾ Id., *Le dessin architectural chez les anciens égyptiens*, 1948, fig. 86 (b), p. 83.

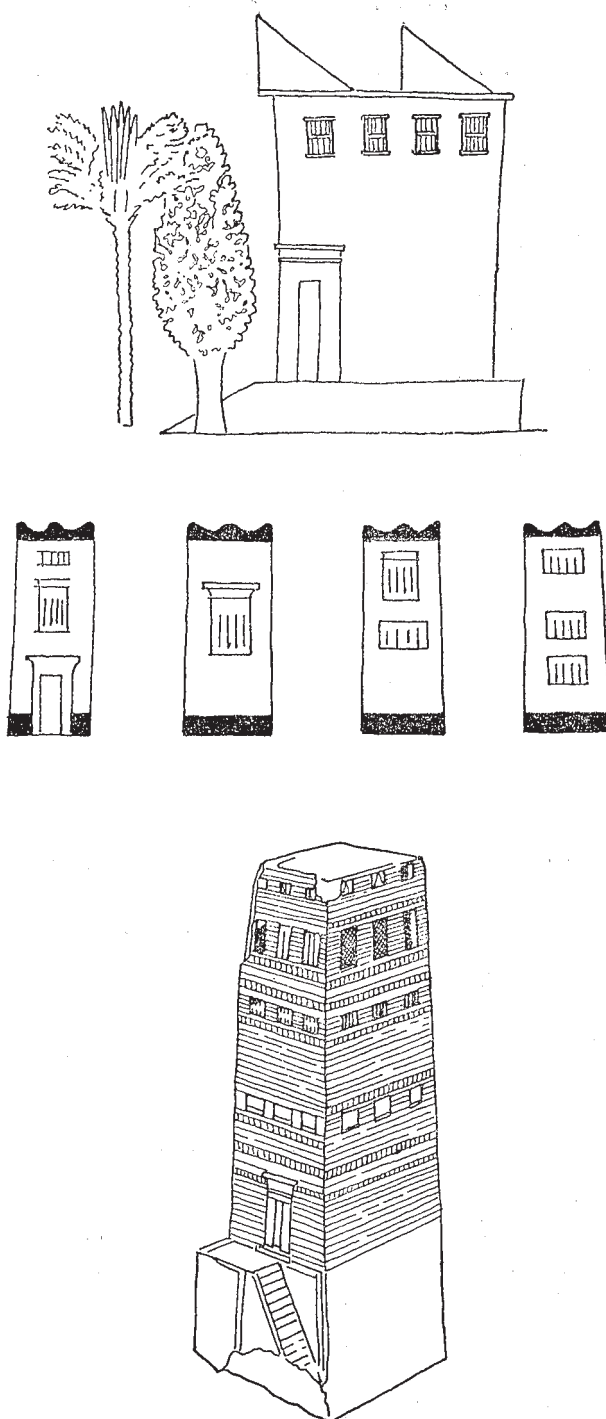


Fig. 4. — Malqafs et immeubles-tours
d'Égypte pharaonique.

L'hypothèse d'une tradition locale très ancienne, pour expliquer les « immeubles-tours » de Fustat, peut s'appuyer sur d'autres observations relatives à la persistance de cette même tradition dans des constructions musulmanes beaucoup plus tardives et qui sont parvenues jusqu'à nous. Il est bien établi, en effet, que le *malqaf* des palais mamelouks ou ottomans du Caire était déjà utilisé en Egypte à l'époque pharaonique et dès le Moyen-Empire ⁽¹⁾ (fig. 4, en haut).

On peut également estimer aussi que les dispositions de la partie centrale de la *qa'a* des palais cairotes dérivent de la salle centrale des grandes maisons du Nouvel Empire ⁽²⁾.

Le *maq'ad*, ce belvédère s'ouvrant vers le Nord par une arcade existait déjà à Akhetaton sous une forme très légèrement différente ⁽³⁾.

On reconnaît encore la persistance de l'influence de l'Égypte antique dans de nombreux éléments du décor des palais mamelouks ou ottomans du Caire : disposition des placages de marbre appartenant aux lambris des salles nobles, imités de celles de certains sarcophages ⁽⁴⁾, éléments en chaîne encadrant des ouvertures, semblables à ceux que l'on trouve autour de tant de scènes peintes sur les parois des tombeaux ⁽⁵⁾, sans compter d'autres motifs figurant notamment dans l'orne-

⁽¹⁾ A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*, dans *Mémoire de l'IFAO* (sous presse). A. Badawy, *A history of Egyptian architecture, the Empire or the New Kingdom*, 1968, fig. 9, p. 23; fig. 34, p. 65. Id. *Architectural provision against heat in the Orient*, dans *Journal of Near Eastern Studies*, n° XVII, 1958, p. 124 et fig. 2 (e); p. 125 et fig. 4 (c). S.M. Briggs, *Muhamadan Architecture in Egypt and Palestine*, 1924, p. 146.

⁽²⁾ J. Pirenne, *Histoire de la civilisation égyptienne*, t. II, 1962, p. 311.

⁽³⁾ J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. II (2), fig. 469 et p. 989; J.D.S. Pendlebury, *Les fouilles de Tell el Amarna*, 1936, p. 130. C'est la « première pièce de réception sise toujours au nord » et dont on admet généralement qu'elle était largement

ouverte dans cette direction, probablement par une colonnade.

⁽⁴⁾ Les lambris des palais de Gamal ed din adh-Dhahabi, de Radwan Bey, de Shabshiri etc., cf. A. Lézine, *Trois palais d'époque ottomane au Caire*, dans *MIFAO* (sous presse), p. 7 : « dont les bandes d'encadrement... s'arrêtent au niveau du sol sans bordure horizontale basse ». L'analogie est frappante avec des soubassements pharaoniques : cf. J. Vandier, *Manuel...*, t. IV, 1964, p. 565, tombe d'Anen. A. Moret, *Annales du musée Guimet*, t. 32, 1909, pl. LXI. Id., *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire*, t. I, *Sarcophages*, surtout : pl. XXXI et XXXIII.

⁽⁵⁾ A.M. Blackman, *The rock tombs of Meir*, 1924, pl. IX.

mentation des plafonds des palais cairotes et qui ressemblent à ceux utilisés par les décorateurs du temps des pharaons ⁽¹⁾.

On peut également faire état de la survivance en Egypte de certains procédés de construction que l'on employait déjà depuis la plus haute antiquité.

Il s'agit essentiellement du mode de construction des voûtes par lits de brique inclinés telles qu'elles subsistent encore dans les magasins du Ramesseum et que l'on utilise de nos jours en Haute Egypte et au Soudan ⁽²⁾.

On mentionnera enfin l'emploi à l'époque musulmane d'un très ancien procédé qui permettait autrefois de construire des puits dans le sable coulant ⁽³⁾.

La persistance à Fustat d'une ancienne tradition locale est facile à concevoir si l'on considère que de nombreux Coptes s'y établirent d'assez bonne heure, c'est-à-dire lorsque l'agglomération perdit son caractère de campement pour prendre l'aspect d'une ville véritable. On sait du reste qu'on parlait encore le Copte à Fustat au VIII^e siècle ⁽⁴⁾.

Que des maisons à étages aient pu y abriter jusqu'à 200 personnes ne paraît nullement exagéré. En comptant cinq étages, pour rester dans les limites de la description de Muqaddasi, il suffirait de concevoir un immeuble dont le plan s'inscrirait dans un carré de 20 mètres de côté environ et peut-être moins (fig. 5 et 6 : restitution imaginaire d'un de ces immeubles).

La ressemblance de ces habitations collectives musulmanes avec la maquette gréco-romaine de la fig. 4 ressort clairement de la description de Muqaddasi. Il précise en effet, que les maisons de Fustat étaient « hautes comme des phares » ⁽⁵⁾. Leur surface était donc relativement faible par rapport à la hauteur, ce qui est bien le cas de la maquette ou même des images du Moyen-Empire.

⁽¹⁾ G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, t. I, *L'Egypte*, 1882, pl. XIII, XIV, fig. 541, p. 809. N. de G. Davies, *The mastaba of Ptahhetep and Akhet hetep*, 1900, pl. XX et XX A.

⁽²⁾ Hassan Fathy, *Gournah, a tale of two villages*, Le Caire, 1969, passim.

⁽³⁾ C'est le procédé décrit au XVIII^e siècle

par Abd el Latif, *Relation d'un voyage en Egypte*, trad. S. de Sacy, 1810, p. 296. Pour l'Egypte antique, cf. *Bulletin of the Metropolitan museum, Egyptian expeditions 1931-1932*.

⁽⁴⁾ E.I. (2), art. *Fustat*.

⁽⁵⁾ Certains auteurs traduisent : « hautes comme des minarets ».

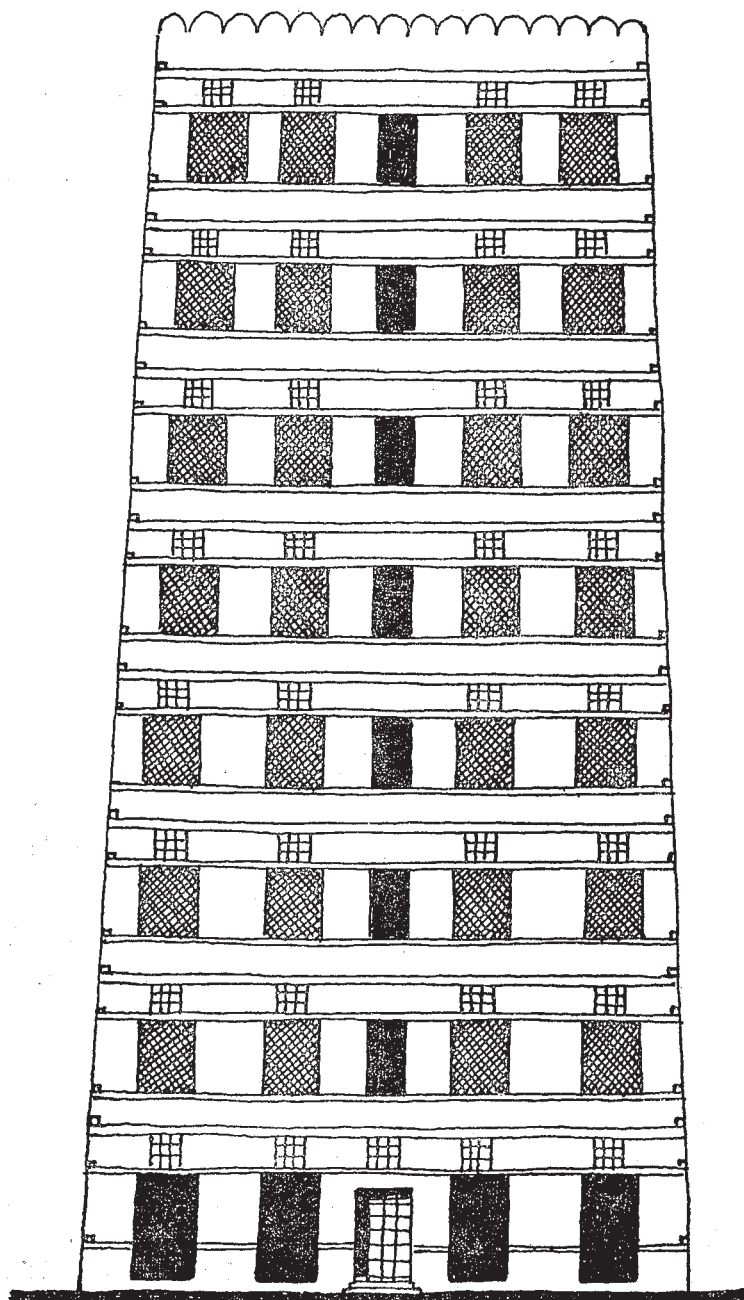


Fig. 5. — Un immeuble-tour de Fustat : hypothèse.

Des maisons-tours analogues à cette maquette existaient du reste encore en Egypte, il y a une cinquantaine d'années. On les voyait à l'oasis de Siwa. Certaines d'entre elles avaient 10 étages ⁽¹⁾.

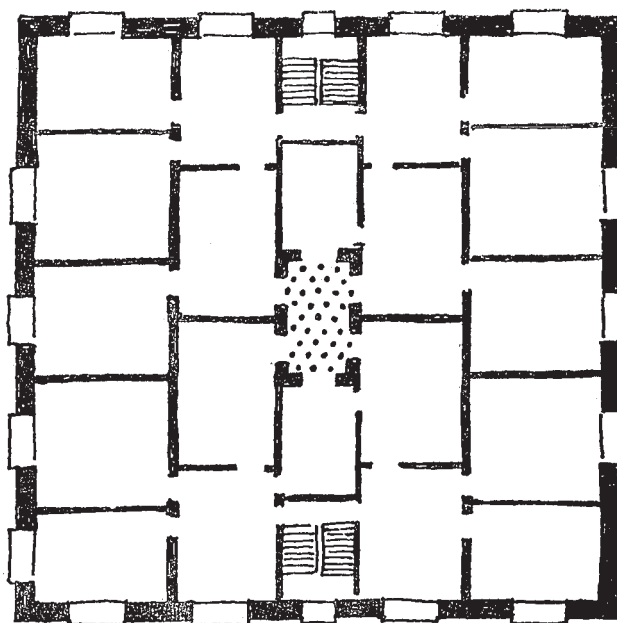


Fig. 6. — Plan hypothétique d'un immeuble-tour.

Muqaddasi précise que ces maisons recevaient leur éclairage « par le centre ». Il faut comprendre, bien entendu, qu'il s'agit de la partie centrale de leur surface, autrement dit qu'elles s'éclairaient par le haut.

Il n'est pas possible d'imaginer ici une véritable cour centrale de quelque importance, incompatible avec l'architecture d'un immeuble-tour.

La seule façon d'éclairer par le haut les étages d'un immeuble de cette sorte est de réserver en son milieu un puits de lumière : étroit boyau vertical sur lequel un nombre de chambres, forcément limité prenait le jour et l'air. Il est évident que d'autres pièces s'éclairaient alors par des ouvertures percées dans les façades extérieures (fig. 6).

⁽¹⁾ Ces maisons qui n'existent plus aujourd'hui (renseignement fourni par S. Sauneron) ont été vues par S.M. Briggs entre 1914 et 1918.

Certaines maisons-tours d'Arabie du Sud comportent des puits d'éclairage comme ceux qui ressortent de l'analyse du texte de Muqaddasi ⁽¹⁾.

Des descendants de ces immeubles à étages multiples existaient encore au Caire au début de l'époque ottomane. Certains d'entre eux avaient cinq étages. Au début du XIX^e siècle des voyageurs européens en ont vu encore quelques-uns : c'étaient des « *raba* », maisons de rapport de la capitale qu'ils considérèrent comme une véritable spécialité du Caire comparativement à d'autres villes musulmanes ⁽²⁾.

Nous ne connaissons plus aujourd'hui au Caire de vieilles demeures autres que des palais princiers ou des hôtels particuliers de très riches bourgeois ou fonctionnaires. Leur hauteur ne dépasse pas trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Elles n'ont rien de commun avec des immeubles de rapport car elles comportent une ou deux cours intérieures sur lesquelles s'éclairent les pièces qui n'ont pas de façade sur la rue. Néanmoins les puits de lumière y sont utilisés pour l'éclairage et la ventilation de certains éléments tels que des latrines, chambres secondaires ou couloirs intérieurs ⁽³⁾.

Mais il existe ailleurs en Egypte des maisons anciennes dans lesquelles nous croyons reconnaître une persistance du système d'éclairage par le haut signalé au X^e siècle par Muqaddasi. Ces maisons sont celles de Rosette qui fut avant la renaissance d'Alexandrie, au temps de Mehemet Ali, la ville égyptienne la plus importante après le Caire ⁽⁴⁾.

Elles ne sont pas antérieures au XVI^e siècle. Fortement imprégnées d'influences turques, dans le domaine de la décoration notamment, elles comportent en revanche un mode d'éclairage totalement inconnu en Turquie. Nous retrouvons là le même principe que celui de la description de Muqaddasi.

Dans ces maisons du Delta, la terrasse est percée, au centre du bâtiment, d'une ouverture carrée. Une autre ouverture se retrouve au même aplomb dans le

⁽¹⁾ H. Helfritz, *Vergessenes südarabien wadis*..., fig. 141.

⁽²⁾ M. Clerget, *Le Caire*, t. I, p. 317.

⁽³⁾ Palais de Shabshiri : courette de 3 m. 40 × 1 m. 00 éclairant une chambre et une latrine aux 1^{er} et 2^e étages. Qa'a el-Irsen : courette de 2 m. 10 × 1 m. 00 pour une latrine du rez-de-chaussée, une autre de 0 m. 85 × 0 m. 85,

pour une latrine du 1^{er} étage, une troisième de 0 m. 50 × 0 m. 60, dont la fonction reste indéterminée. Palais de Soheimi : 1 m. 00 × 1 m. 00, éclairant un couloir.

⁽⁴⁾ Cf. A. Lézine et Abdel Tawab, *Introduction à l'étude des maisons de Rosette*, dans *Annales Islamologiques* X.

plafond de l'avant dernier étage. De cette façon, les deux étages supérieurs sont ventilés et éclairés par le haut ⁽¹⁾ (fig. 7).

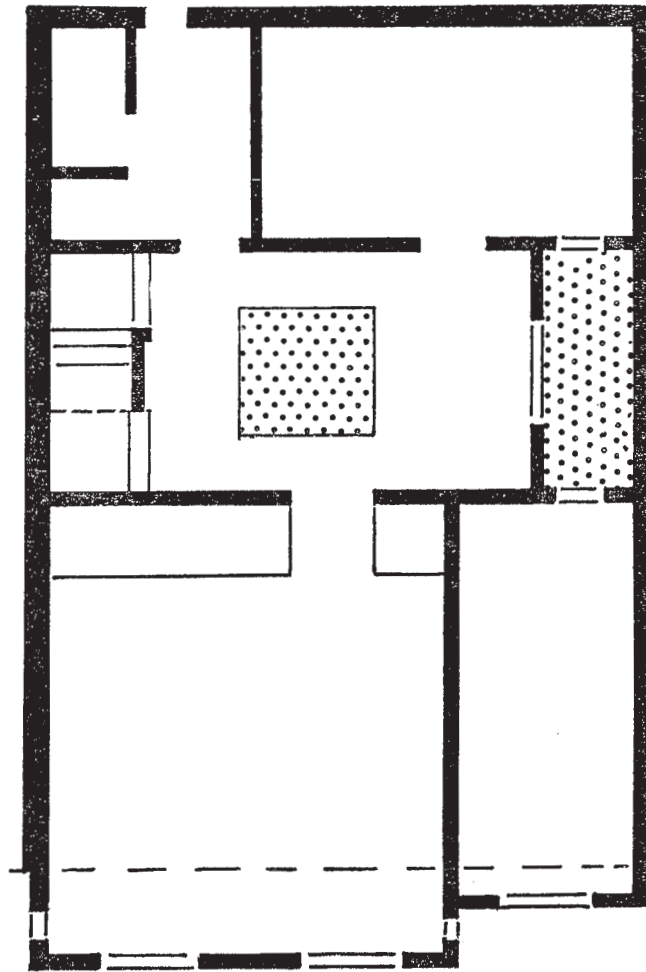


Fig. 7. — Une maison de Rosette; plan du 2^e étage.

Certaines d'entre elles comportent en outre des « puits de lumière », sous la forme de courettes dont la plus petite dimension n'excède pas, dans certains cas, 1 m. 20 (fig. 7).

Parfois ces courettes ne descendent pas plus bas que le plafond ou la voûte du rez-de-chaussée.

⁽¹⁾ Le plan de la fig. 7 ne correspond exactement à aucune habitation de la ville.

Il est intéressant de constater que le mode de construction des immeubles de Rosette présente une analogie certaine avec celui des maisons de Fustat. Dans l'un comme dans l'autre cas, les façades sont faites de briques cuites apparentes, cernées de minces listels saillants en plâtre.

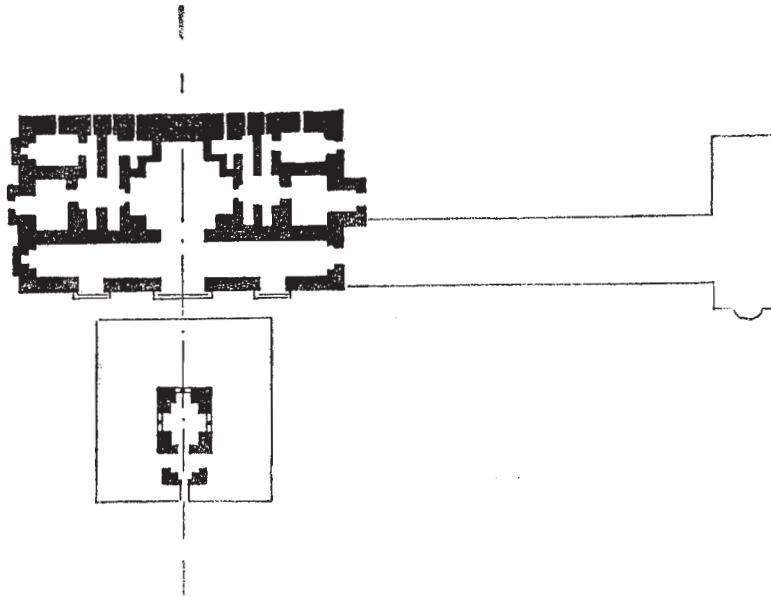


Fig. 8. — La Zisa (plan d'après A. Goldschmitt).

Nous retrouvons en Sicile un procédé d'éclairage par le haut comparable à celui que nous venons de décrire, dans l'un des pavillons construits aux environs de Palerme au XII^e siècle.

Après deux siècles d'occupation musulmane l'architecture de la grande île était alors encore imprégnée d'influences islamiques. Le palais qui nous intéresse : celui de la Zisa ⁽¹⁾ en témoigne ne serait-ce que par l'inscription dédicatoire, rédigée en arabe et qui ceinture le monument, sous la corniche.

⁽¹⁾ G. di Stefano, *Monumenti della Sicilia normana*, Palermo, 1955, pl. 155-160, reproduit des plans dressés en 1898 par A. Goldschmitt (sans échelle). G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, 1955, p. 122 et fig. 79, publie un plan qui diffère beaucoup

du précédent (probablement emprunté à J.J. Hittorf et L. Zanth, *L'architecture moderne de la Sicile*, 1835). Selon toute probabilité le plan de 1898 est le meilleur. Nous le reproduisons ici fig. 8.

Les éléments essentiels du plan : la salle centrale et la galerie allongée qui la précède au rez-de-chaussée, sont tout à fait semblables à celles qu'on trouve dans le palais construit au X^e siècle, à Achîr⁽¹⁾ (fig. 9).

La salle centrale de la Zisa est surmontée à l'étage par une autre grande salle. Selon un voyageur du XVI^e siècle, Leonardo Alberti, ces deux pièces superposées étaient ouvertes par le haut et constituaient un « atrium semi-couvert »⁽²⁾.

Georges Marçais n'a pas accepté cette interprétation, car la salle inférieure est aujourd'hui couverte d'une voûte d'arêtes qu'il a cru ancienne⁽³⁾. Or, un simple examen de la coupe qui a été publiée de ce monument au siècle dernier montre que la voûte de la salle inférieure provient certainement d'une modification du premier état⁽⁴⁾ (fig. 10).

Nous avons ainsi la preuve que le mode d'éclairage par le haut que nous voyons encore aujourd'hui à Rosette, dans des maisons d'époque ottomane, était déjà utilisé dans l'architecture musulmane quelque six siècles auparavant.

A lire la relation du voyage en Egypte de P. Belon du Mans qui date du XVI^e siècle, nous avons été surpris autrefois de trouver dans sa description de Rosette, que les maisons de cette ville « sont faites tout ainsi qu'elles sont au Caire »⁽⁵⁾. Nous le sommes beaucoup moins aujourd'hui après la brève analyse à laquelle nous venons de nous livrer, à la lumière des textes, des hautes maisons médiévales de Fustat.

Il ne reste plus, au Caire, que des palais de grands seigneurs ou de très riches négociants. Les habitations de Rosette sont des maisons bourgeoises infiniment plus modestes. En les étudiant les uns et les autres, nous avons pu constater qu'ils n'avaient pas grand'chose en commun, même lorsqu'ils étaient rigoureusement contemporains.



Fig. 9. — Salle d'audience à Achîr.

⁽¹⁾ A. Lézine, *La salle d'audience du palais d'Achîr*, dans *R.E.I.* 1969 (2) fig. 1, p. 205 (reproduit ici : fig. 9).

⁽²⁾ G. di Stefano, *o.c.*, p. 77.

⁽³⁾ G. Marçais, *o.c.*, p. 122.

⁽⁴⁾ G. di Stefano, *o.c.*, pl. 156, N° 247. La

très forte épaisseur indiquée sur la coupe entre l'intrados de la voûte actuelle du rez-de-chaussée et le sol de l'étage ne pourrait s'expliquer autrement.

⁽⁵⁾ P. Belon du Mans, *Voyages en Egypte*, 1547, éd. par S. Sauneron, 1970, p. 98 b.

Les maisons que Belon du Mans a vues au Caire et qu'il a pu comparer à celles de Rosette étaient donc tout autre chose que les palais qui sont parvenus jusqu'à nous. C'étaient des demeures plus modestes et qui devaient présenter encore beaucoup de points communs avec celles que Nasir-i Khusraw avait examinées plusieurs siècles auparavant ⁽¹⁾.

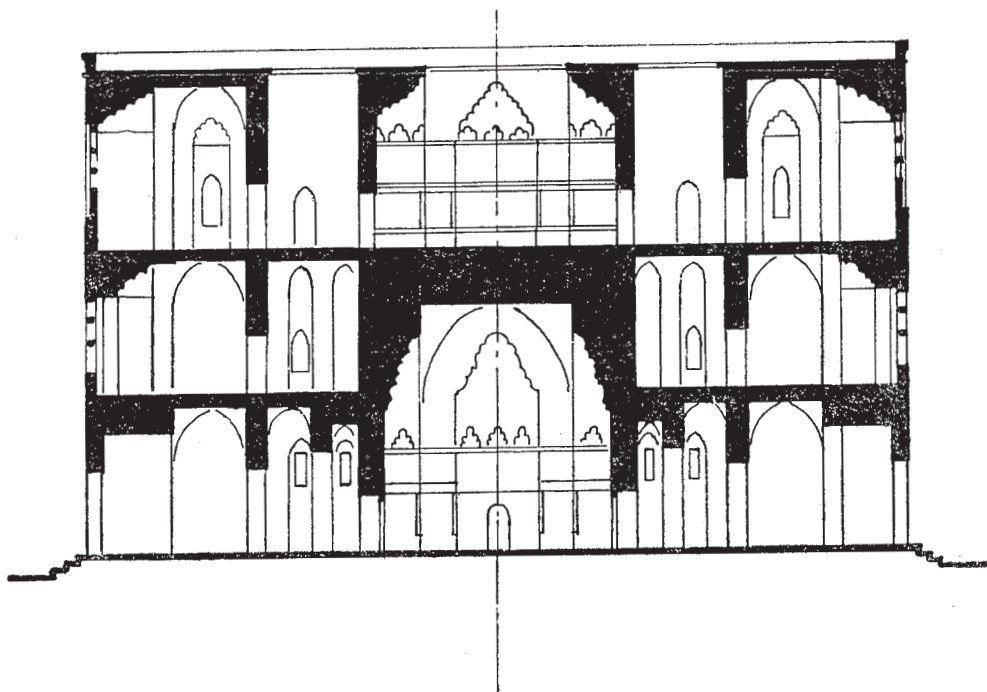


Fig. 10. — Coupe de la Zisa (d'après Goldschmitt).

Les vestiges des « *insulae* » de Fustat, restent à retrouver sur le terrain. C'est une recherche difficile étant donné l'immensité du site. On sait en tout cas qu'il ne faut pas espérer en trouver des traces dans les quartiers bas qui ont été créés après le déplacement vers l'Ouest du cours du Nil ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Il y avait encore des maisons de quatre étages au Caire au XVIII^e siècle, cf. M. Jomard, *Description de l'Égypte*, t. 18, *Etat moderne*, p. 125. Elles étaient bâties en briques. Des maisons de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée bordaient le côté Nord de l'Ezbekiyeh

en 1864, cf. A. Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, fig. 32; elles appartenaient à des Coptes.

⁽²⁾ Le poids de pareilles constructions exigeait pour leurs fondations un sous-sol rocheux.

Il est évident qu'il y a eu, dès le début de l'adoption par les Musulmans d'un type d'habitat local, une adaptation de ces maisons dont les fenêtres s'ouvraient sur le dehors, aux mœurs particulières des nouveaux utilisateurs. Celles-ci exigeaient une stricte protection de la vie privée des habitants contre toute indiscretion.

Elle a été demandée aux moucharabiehs dont l'apparition dans l'architecture domestique égyptienne est donc certainement contemporaine des premières maisons musulmanes d'Égypte aux fenêtres percées dans les façades extérieures⁽¹⁾.

L'aspect original des maisons égyptiennes a trompé plus d'un voyageur européens, tant elles étaient différentes des demeures « arabes » qu'ils avaient vues dans d'autres pays musulmans. A cause de leurs fenêtres sur rue et de leur hauteur, ils leur ont parfois attribué une origine européenne⁽²⁾. L'un de ces voyageurs a même cru que les maisons de Rosette avaient été « construites par des Francs »⁽³⁾.

L'URBANISME

Ce n'est pas seulement dans le domaine de l'architecture domestique qu'il est possible de retrouver, en Égypte, des réminiscences d'époque pharaonique. Nous allons voir qu'il y en a également dans l'urbanisme, l'exemple choisi étant celui du Caire, ville créée de toutes pièces par des Musulmans.

Nasir-i Khusraw a insisté sur un point particulier de l'urbanisme du Caire : « La plupart des maisons ont 5 ou 6 étages et sont séparées par des vergers et des jardins, toutes les maisons sont isolées de sorte que les arbres des unes n'empiètent pas sur les murailles des autres »⁽⁴⁾, « on peut démolir et reconstruire sa maison sans que le voisin ait à en souffrir »⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ A ma connaissance, la grille en bois tourné la plus ancienne du monde musulman est celle de la *maqsoura* de la Grande Mosquée de Kairouan. Elle date du XI^e siècle.

⁽²⁾ Vivant Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, 1802, p. XIII « ... ressemblent davantage à nos maisons du XIV^e siècle qu'aux fabriques orientales ». Baedeker,

Lower Egypt, 1895 : art. *Rosetta* : « Maisons de style à demi européen ». M. Herz, *Les maisons de Rosette*, dans *Revue Égyptienne*, 1899, n° 4, p. 89, 91, « Constructions étranges ».

⁽³⁾ Vivant Denon, *o.c.*, pl. XIV, légende : « fabriques bâties par des Francs ».

⁽⁴⁾ *O.c.*, p. 132.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 133.

Certes, nous savons que l'urbanisme musulman primitif était très aéré et sans aucune ressemblance avec celui des « médinas » que nous connaissons aujourd'hui ⁽¹⁾. Cependant, ce caractère dégagé se limitait à l'existence de places, de larges avenues et de quelques jardins; rien de commun avec l'image très particulière que nous donne du Caire la description du voyageur persan.

L'état de la ville, au milieu du XI^e siècle, qui ressort de la relation de Nasir-i Khusraw, est déjà lui-même très différent de celui qu'elle présentait lors de sa création quelque 75 ans auparavant. C'était, en effet, primitivement, une « ville royale » réservée au Calife, aux fonctionnaires de l'Etat et aux gardes militaires de confiance ⁽²⁾.

Or, à l'époque de la relation du voyageur persan, le premier rempart construit en brique crue n'existe plus ⁽³⁾. Les grandes maisons de 5 et 6 étages sont des immeubles locatifs aux « étages loués séparément » ⁽⁴⁾.

Les immeubles entourés de jardins prenaient évidemment le jour et l'air sur ces espaces verts.

Cet urbanisme du Caire au XI^e siècle est en opposition totale avec celui d'une ville comme Samarra par exemple, dont les maisons, souvent mitoyennes les unes des autres, prennent le jour et l'air sur des cours intérieures, suivant les habitudes de l'urbanisme dit « arabe » ⁽⁵⁾.

Si le type particulier d'urbanisme, qui était celui du Caire au XI^e siècle, ne se retrouve dans aucune autre partie du monde musulman, il est en revanche attesté en Egypte bien avant l'Islam.

La seule ville pharaonique convenablement dégagée et publiée que nous connaissions est Akhéaton (Tell el Amarna). Nous y voyons que les maisons, situées dans des lots rectangulaires de 3000 m², étaient entièrement entourées de jardins ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ En dernier lieu A. Lézine. *Deux villes d'Ifriqiya, Etudes d'archéologie, d'urbanisme et de démographie*, dans *Bib. des études islamiques*, n° 2, 1971. Id., *Notes d'archéologie ifriqiyenne*, dans *R.E.I.*, 1967, p. 89-92, sur les places et avenues des villes musulmanes anciennes.

⁽²⁾ Comme l'avaient été Bagdad et Mahdiya à l'origine.

⁽³⁾ Nasir-i Khusraw, *o.c.*, p. 131.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 133, le loyer était de 5 dinars par mois.

⁽⁵⁾ K.A.C. Creswell, *A short account of early muslim architecture* 1958, pl. 57 et p. 285-286.

⁽⁶⁾ J. Pirenne, *Histoire de la civilisation égyptienne*, t. II, 1962, p. 306.

Cette même disposition de la maison égyptienne antique se retrouve par ailleurs sur des représentations figurées : bas-reliefs ou peintures.

Il paraît donc tout-à-fait légitime de voir dans l'urbanisme du Caire au XI^e siècle, tel qu'il ressort de la description de Nasir-i Khusraw, un témoignage supplémentaire de la persistance, à l'époque musulmane, d'une tradition locale très ancienne.

TRANSMISSION DES INFLUENCES

La transmission de ces traditions de l'Égypte pharaonique, dans le domaine de l'architecture domestique et celui de l'urbanisme, s'est faite sans aucun doute par l'intermédiaire des Coptes.

Malheureusement, la recherche archéologique s'est limitée, pour les Chrétiens d'Égypte, aux édifices du culte, églises, chapelles et aussi aux monastères. Leur architecture domestique nous demeure presque totalement inconnue.

Il existe pourtant, sur le territoire de la R.A.E., des agglomérations coptes, bien délimitées par leur enceinte et qui attendent, intactes ou presque selon toute apparence, que l'on veuille bien s'intéresser à elles ⁽¹⁾.

La fouille archéologique de l'une de ces villes nous apporterait sans doute des renseignements précieux pour une meilleure connaissance de l'architecture privée de l'Égypte musulmane.

La persistance des traditions locales dans l'architecture civile de l'Égypte est à mettre en parallèle avec ce qui s'est produit en Irak et en Iran où l'on a constaté le même phénomène.

L'apparition du plan mésopotamien en Égypte, tel que nous le connaissons d'après les fouilles de A. Gabriel à Fustat, ne s'est pas produite dans un pays où régnait un vide architectural comparable à celui que connaissait l'Ifriqiya à l'arrivée des conquérants musulmans ⁽²⁾.

Ce plan importé a été mis en œuvre parallèlement à d'autres qui n'avaient jamais cessé d'être employés en Égypte.

⁽¹⁾ Nous devons cette information à M. A.R. Abdul Tawab.

⁽²⁾ Cf. A. Lézine, *Architecture de l'Ifriqiya*, 1966, p. 137-139.

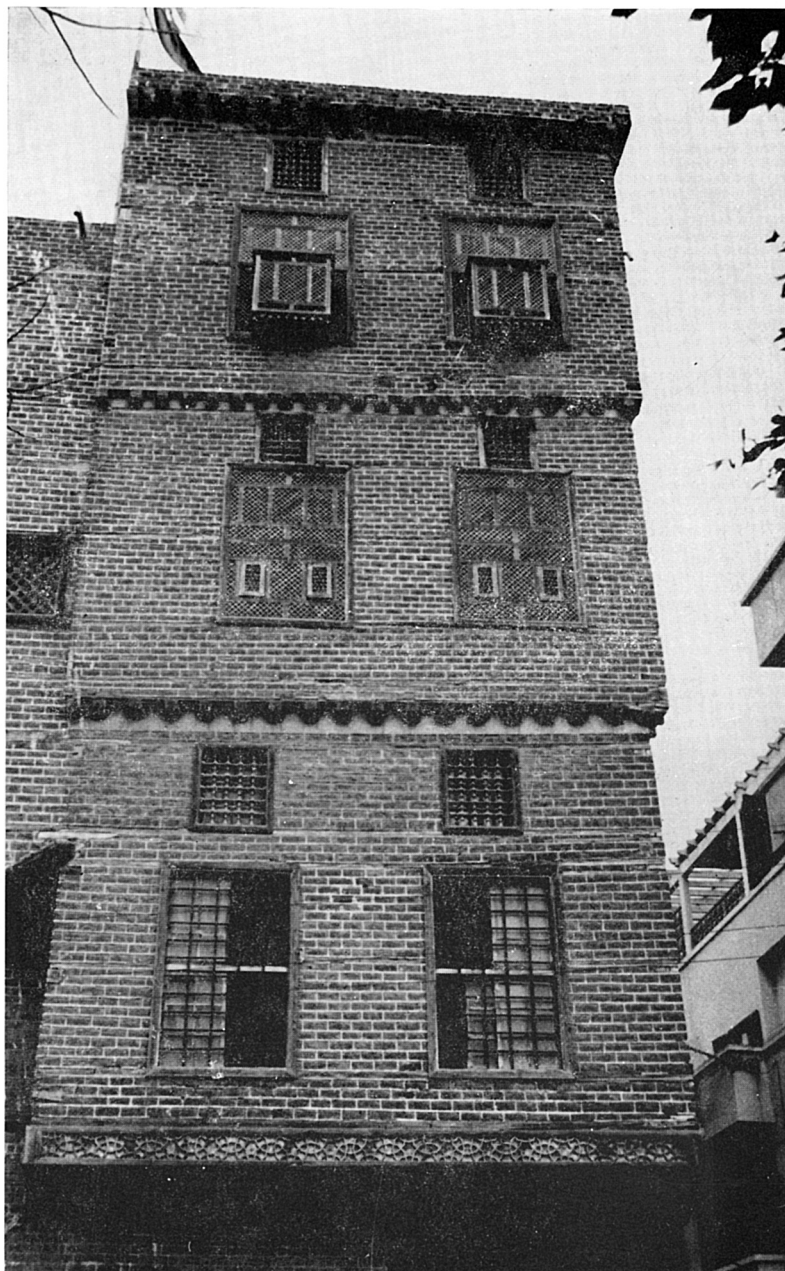
Du reste, le plan samarrien disparaîtra dans ce pays avant l'époque fatimide pour faire place à des créations nouvelles résultant de son hybridation avec des éléments appartenant à l'architecture égyptienne traditionnelle ⁽¹⁾.

Jusqu'à sa disparition, la maison individuelle de Fustat était la demeure des gens les plus fortunés de la ville. Les plus modestes devaient se contenter de louer un étage ou même une simple chambre dans l'un des « grands ensembles » qui parsemaient la ville.

Il y avait là, en somme, une répartition de l'habitat très comparable à celle de la Rome antique où voisinaient les *domus* des riches, avec les *insulae* où s'entassaient de petites gens.

⁽¹⁾ Cf. A. Lézine, *Trois palais du Caire d'époque ottomane*, (sous presse). Sur la « vitalité extraordinaire de la tradition dans le pays d'Égypte » cf. E. Drioton, dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, XXXIV, 1951-1952, p. 316. Voir aussi E.J. Grube, *Studies in*

the survival and continuity of pre-muslim traditions in Egyptian islamic art, dans *Journal of the American Research Center in Egypt*, I (1962), p. 75-97 ; et E. Kühnel, *La tradition copte dans les tissus musulmans*, dans *Bulletin de la Société d'Archéologie copte*, 4 (1938), p. 79-89.



Une maison de trois étages à Rosette.